



Propos liminaire CPN 22 juin 2021

Depuis pas mal d'années, les réunions nationales se suivent et se ressemblent.

Malheureusement pour les salariés, c'est toujours le même discours que nous devons leur tenir : "il n'y a pas d'argent".

Aucune amélioration du point d'indice ni reconnaissance salariale alors même qu'à travers la parole du représentant du Gouvernement lors de l'AG de CCI France du 1^{er} juin dernier, le Président de la République a adressé ses remerciements au personnel des CCI pour leur mobilisation générale.

Lors de la dernière réunion préparatoire à la CPN du 16 juin, CCI France nous rappelle que cela ne sert à rien d'inscrire à chaque CPN l'augmentation du point national à l'ordre du jour et que l'on ferait mieux de travailler sur d'autres sujets.

Bientôt, nous devons lever la main pour demander quels sont les points que nous sommes autorisés à mettre à l'ordre du jour...

Et quand bien même, il est simplement demandé des assouplissements d'accords existants n'alourdissant pas forcément les financements... télétravail, travail nomade, GPEC, formation... Seule réponse obtenue... « ce n'est pas possible ».

En 10 ans, le dialogue social s'est effrité pour arriver à participer à des réunions nationales où les décisions sont prises par CCI France avant toute possibilité de négociation.

Le dernier exemple en date, "la CCN". Une mascarade digne d'une entourloupe de 1^{er} rang (au total 22 dates de réunions de négociation sur 16 mois pour un projet unilatéral CCI France ne tenant jamais compte des propositions syndicales). Manque de respect, de confiance, un accord de méthode bafoué, des principes juridiques non respectés.

Nous savons qu'un travail de sape a été exercé par des personnes interposées, réfractaires à toute vision progressiste du socle social et d'harmonisation au sein des CCI alors que majoritairement les élus du réseau avec qui nous échangeons sont ouverts et réceptifs aux évolutions.

Madame la Présidente de la CPN, les représentants du personnel UNSA CCI dénoncent ce jour officiellement auprès de vous la rupture du dialogue social par la partie employeur.

Depuis le refus de la signature par l'UNSA CCI de la proposition de convention collective nous devons supporter par la délégation des Présidents et de leurs techniciens



Propos liminaire CPN 22 juin 2021

punitions, pressions psychologiques, chantage, mépris,...

Nous continuons d'affirmer notre volonté d'aboutir à une négociation constructive quel qu'en soit le cadre... Toujours refusé par l'employeur. Les sujets de fonds sont systématiquement évacués en CPN, plus de 6 mois après avoir quitté la table des « négociations » de la convention collective, CCI France refuse de bouger la moindre ligne de son projet et a balayé d'un revers de manche la demande d'ouverture des NAO.

Madame la présidente de la CPN, nous vous demandons officiellement de prendre vos responsabilités pour qu'un véritable dialogue social soit rétabli dans le respect de la représentation des salariés et du paritarisme imposé par la loi.